



Acte de baptême du 1<sup>er</sup> novembre 1765.

Source registre paroissial de Viuz-en-Sallaz

seul fils, Pierre François Marie Magnon. Il est probable qu'Antoine Marie Laurent ait fait son apprentissage chez son oncle, notaire à Viuz-en-Sallaz. Par conséquent, Pierre François Marie Magnon (dorénavant, nous l'appellerons Pierre Magnon pour simplifier) naît le 1<sup>er</sup> novembre 1765 à Viuz-en-Sallaz. Il semble raisonnable de penser qu'il suivit des études chez les religieux, à Bonneville ou à Thonon, ce qui lui permettra d'acquérir de bonnes connaissances du latin. Il fit des études de droit sans doute à Chambéry, où il rencontra de nombreux intellectuels, ce qui lui permit d'engranger une grande érudition lors d'échanges, de discussions, de lectures. Ce point doit être mis en évidence car il étonna les biographes comme nous le verrons plus loin.

## Une entrée dans la vie d'adulte à la fin d'un siècle riche en mutations

**E**n 1785, à 20 ans, il fut accepté, sans doute par cooptation, dans la Confrérie de Saint Nicolas de Samoëns. Cependant, il gardera une profonde attache pour la religion selon l'usage social et, aussi, par tradition familiale. La Confrérie, société de piété à ses débuts en 1591, teintée de conservatisme, perd au fil du temps de sa connotation religieuse pour s'ouvrir à de nouveaux membres, forcément masculins, aisés, issus de paroisses avoisinant Samoëns. Il s'agit, en général de jeunes gens, très ouverts aux idées nouvelles, qui échangent lors de longues discussions le jour du banquet annuel. C'est certainement pour Pierre Magnon des moments d'ouverture à la chose publique (affaires de l'Europe et du monde), à la littérature française, anglaise, aux auteurs latins et grecs, en bref, à tout ce courant issu du siècle des Lumières.

Durant le 18<sup>e</sup> siècle, la Savoie ne fut pas épargnée par les réformes (cadastre, affranchissements) et la nouvelle vision du monde qui en résultait. En effet, au cours des dernières décennies avant la Révolution, de nombreux mouvements internes affectèrent profondément la démographie et l'économie. Les élites bourgeoises (dont faisait partie Pierre Magnon du fait de sa profession d'avocat au Sénat) étaient animées par une curiosité scientifique, un goût pour la nature, l'agronomie, les observations météorologiques et l'essor de l'hygiène. La proximité de Genève favorisait la propagation des idées françaises.

Pierre Magnon a dû être en contact direct avec la famille noble Biord de Samoëns, aussi bien durant ses études de droit qu'en tant que membre de la Confrérie. Et, tout naturellement, il épousa Julie Péronne Biord, nièce de l'évêque, le 23 août 1790 à Samoëns.

Contrairement à d'autres, il n'entra pas dans une loge maçonnique, en plein essor au début des années 1790, et ce, malgré l'interdiction royale des loges maçonniques.

A la même époque, dès 1790, il participe en tant qu'assistant à des réunions du Conseil de la communauté de Viuz, notamment pour les dîmes (en 1790 et en 1791), pour les carrières et pour l'attribution du banc de la boucherie.

Nous constatons ainsi, à l'instar de son grand père fermier épiscopal, puis de son père notaire, il se positionne parmi les notables de Viuz, certainement conscient d'une ascension sociale prometteuse.